



PATRICIA
Reporter
tout-terrain
52 ans, journaliste

BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !

Depuis que j'ai lâché la voiture, j'utilise le vélo au quotidien. Pour les trajets plus longs, j'ai recours à l'autopartage.



MON NOUVEAU TRAJET

HIER EN VOITURE

🕒 15-20 minutes
📍 12 km



AUJOURD'HUI EN VÉLO

🕒 20 min 📍 6,5 km

+ autopartage pour les déplacements professionnels au départ de Lille

QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



Ce que j'ai gagné !

- **Des trajets adaptés à mes besoins** selon les distances : en vélo perso ou en free-floating, en autopartage ou les deux !
- **Des économies !** Les dépenses liées à la voiture (carburant, essence, entretien) ne sont plus qu'un mauvais souvenir.
- **Des déplacements plus pratiques :** moins de complications et plus de problèmes de parking !

Ce que j'ai perdu...

- **De la spontanéité dans mes trajets.** Je dois m'organiser davantage.

- 307 kg de CO₂
émis en 3 mois*
pour les seuls trajets
domicile-travail en vélo



Calculez les émissions
carbone de vos trajets sur
monimpacttransport.fr

LES INDISPENSABLES

- Des pistes cyclables.
- Des solutions d'autopartage à proximité : en boucle (mise à disposition et restitution dans la même station) ou en free-floating (mise à disposition libre, sans borne ni station).

*Émissions moyennes de CO₂ d'une voiture en ville : 213 g/passager.km x 3 mois (à raison d'un aller-retour de 24 km et 20 jours ouvrés par mois).

3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

1 Des aides pour la pratique du vélo : prime à la conversion (élargie aux vélos électriques depuis juillet 2021), subventions proposées par certaines collectivités territoriales...

2 Des aménagements améliorés et développés (voies cyclables, signalétique...) par les collectivités dans le cadre du plan vélo et des pistes en augmentation depuis la pandémie.

3 Le développement des services d'autopartage en boucle ou en free-floating, le plus souvent avec abonnements.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide de l'ADEME « **Bouger autrement au quotidien** »

